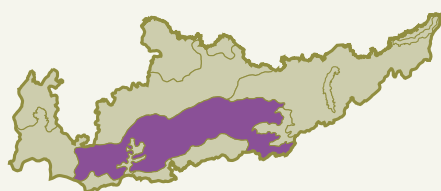




Plateau agricole namurois

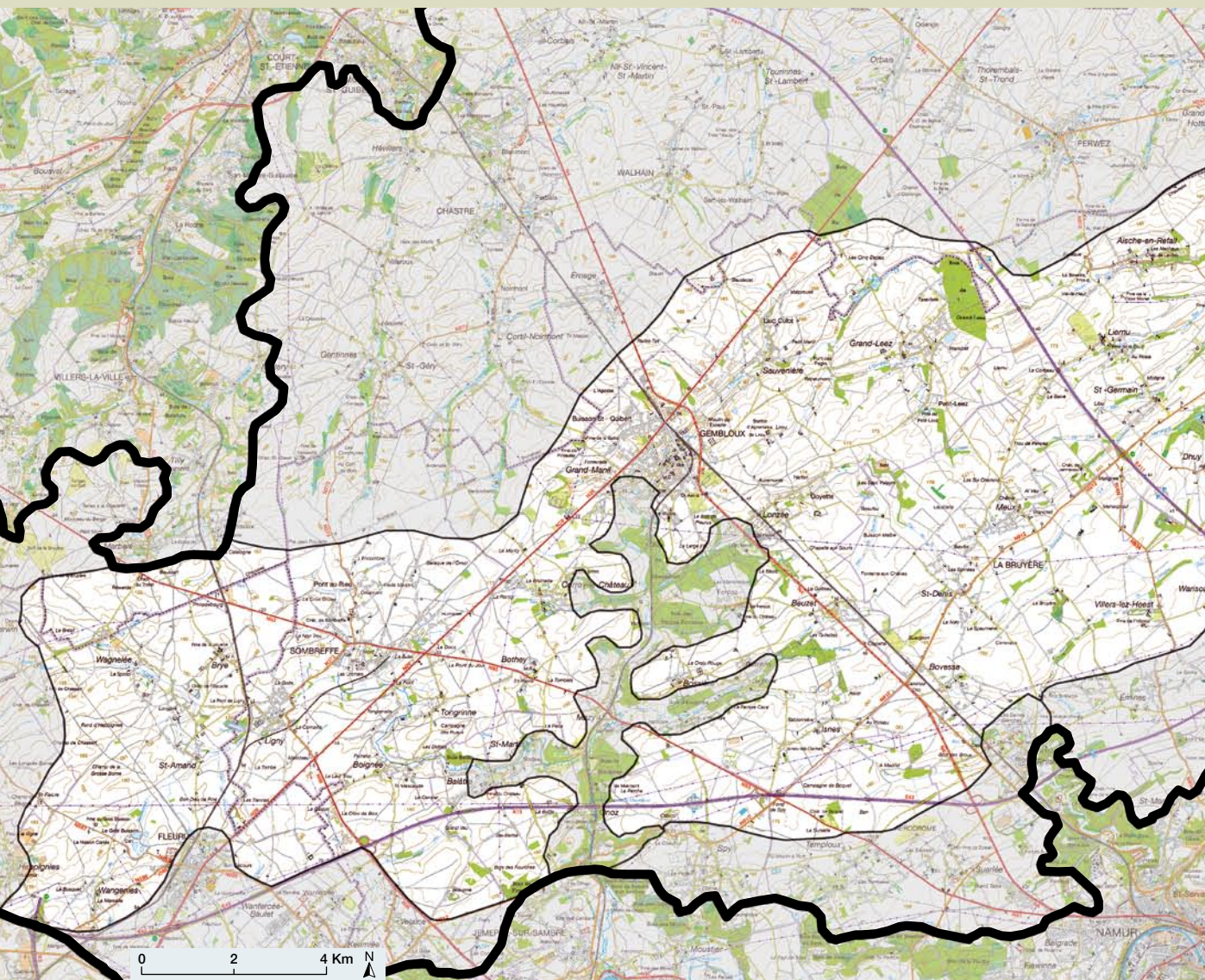


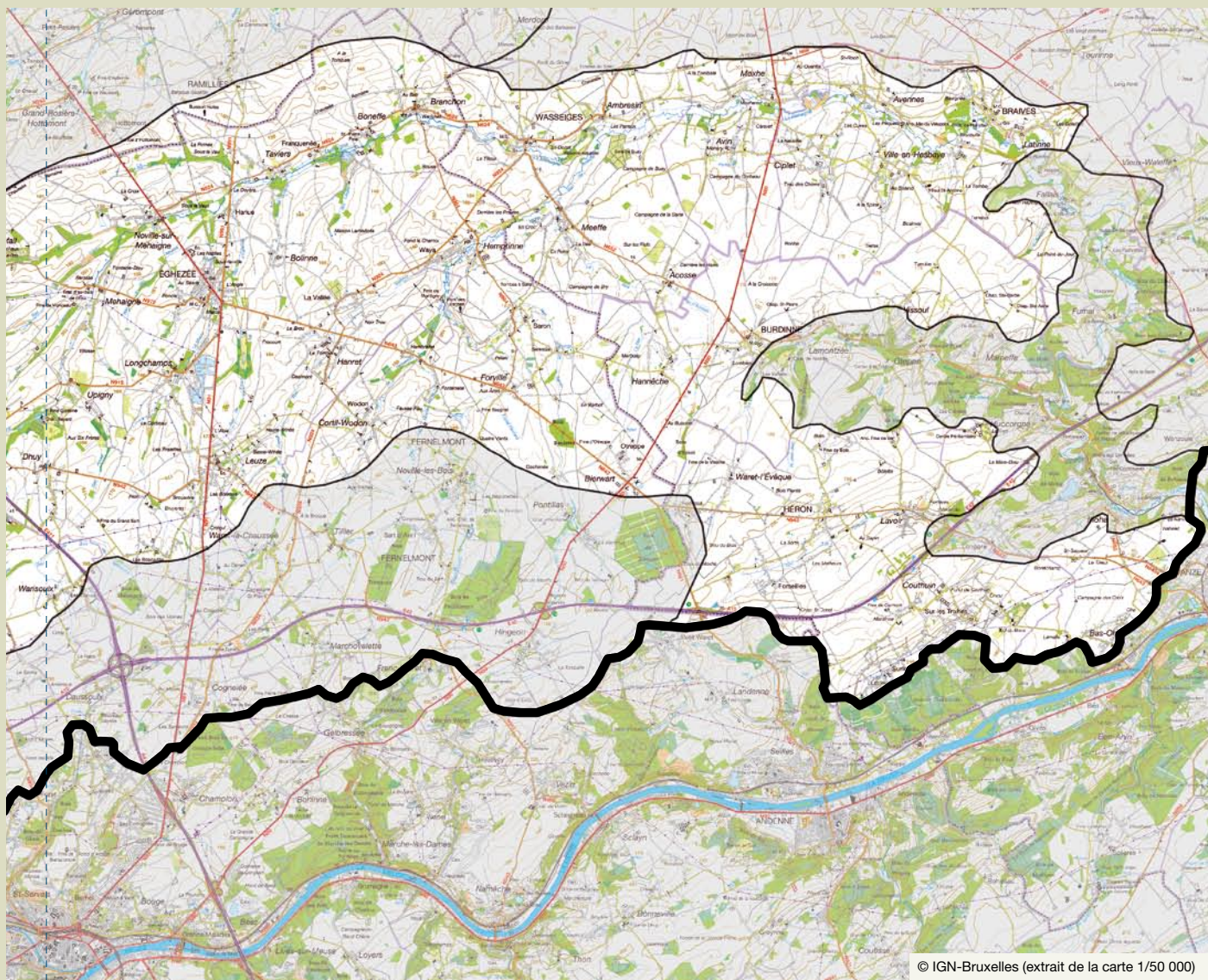
Superficie totale de l'aire (ha)¹	43 852
Superficie agricole (ha)	36 600
Terres arables (%)	83
Prairies (%)	16
Vergers productifs (%)	1
Superficie boisée (ha)	1 245
Superficie urbanisée (habitat et act. économique-ha)	3 651
Nombre d'habitants²	65 189

¹ Estimation sur base des données de la Carte numérique du sol de Wallonie (2007).

² Estimation sur base des données INS (2007).

Le Plateau agricole namurois s'étend dans la partie sud de l'ensemble paysager qui englobe en majeure partie le versant mosan de la Hesbaye namuroise. Cette vaste aire de plateau qui s'élève vers sa bordure mosane se caractérise par un relief relativement calme, cependant entaillé en plusieurs endroits par des vallées évasées et arborées, accueillant les villages. Les superficies importantes consacrées aux cultures et l'absence de grosses agglomérations – Gembloux en est la représentante principale – génère un paysage rural de grands champs ouverts. Néanmoins, l'aire connaît, comme dans le reste de l'ensemble paysager mais dans une moindre mesure cependant, une périurbanisation relativement importante.





© IGN-Bruelles (extrait de la carte 1/50 000)



L'aire paysagère du Plateau agricole namurois se caractérise par un relief calme de **BAS-PLATEAU** légèrement ondulé, entaillé en plusieurs endroits par des cours d'eau, dont les plus importants sont la Meuse et l'Orneau. La limite nord de l'aire correspond à la ligne de partage des eaux entre la Meuse et l'Escaut, que suit en grande partie la voie romaine principale Bavay – Tongres.

L'occupation du sol est en lien direct avec le réseau hydrographique. Les parties les plus planes du plateau sont dominées par les **GRANDES CULTURES** sur les sols limoneux, alors que les vallées sont occupées par des prairies, des peupleraies, ou laissées à la végétation arbustive pour les terrains les plus humides. Les prairies sont souvent parsemées d'éléments ligneux comme les saules têtards. L'aire ne comporte pas de boisement, hormis le bois de Grand-Leez, vestige de la forêt ancienne.

L'implantation du bâti est également liée à l'hydrographie. Les villages sont implantés en **SITE DE VALLÉE**. Cette caractéristique est particulièrement visible le long de la Meuse où se succèdent les villages de Tavier, Boneffe, Branchon, Wasseige, Ambresin. Seuls quelques villages comme Forville et Bierwart sont implantés indépendamment du réseau hydrographique.

Ainsi, deux grands types de vues alternent : des vues longues de plateau où les cultures dominent « à perte de vue » et des vues plus courtes accrochées par les éléments ligneux et les villages localisés au creux des vallées.

L'habitat originel est de type rural dans la majeure partie de l'aire. Mais certains villages à l'ouest de Gembloux, comme Boignée ou Ligny, présentent un habitat ancien mixte, ouvrier et agricole. Cette aire située à proximité de Namur et de grande accessibilité (auto)routière, reliée à Bruxelles par la E411, connaît une pression résidentielle importante, mais moindre que le reste de l'ensemble paysager. La densification des noyaux villageois et les développements linéaires de l'habitat sont fréquents. Malgré tout, la fonction agricole est encore bien présen-

te : des petites fermes sont toujours en activité dans ou en périphérie des villages, de plus en plus souvent englobées dans l'habitat pavillonnaire.

De multiples **CHÂTEAUX** parsèment cette région particulièrement fertile qui, de tout temps, a accueilli une classe sociale élevée. De la forteresse médiévale de Corroy, magnifique témoin du 13^e siècle, aux demeures du 19^e et début du 20^e siècle, ils sont d'origines et d'évolutions diverses, mais sont pour la plupart situés à proximité des cours d'eau, dissimulés dans leur écrin de verdure. Autre témoin de la richesse du sol, de grosses **FERMES ISOLÉES** sont disséminées au sein de l'aire.

L'aire est occupée par deux petites agglomérations. **GEMBOUX**, ancienne ville abbatiale médiévale, est la plus importante. Petite cité universitaire, son accessibilité vers Bruxelles par la route et le rail lui a valu un développement important au cours des dernières décennies. **EGHEZÉE** est un petit bourg rural proposant différents services aux villages des alentours, comme l'enseignement secondaire, des commerces et des infrastructures sportives et culturelles. Situé le long d'un diverticule romain, le bourg se développa surtout au 19^e siècle lorsqu'il devint un important centre de liaison entre plusieurs routes, lignes de chemins de fer et de vicinaux.

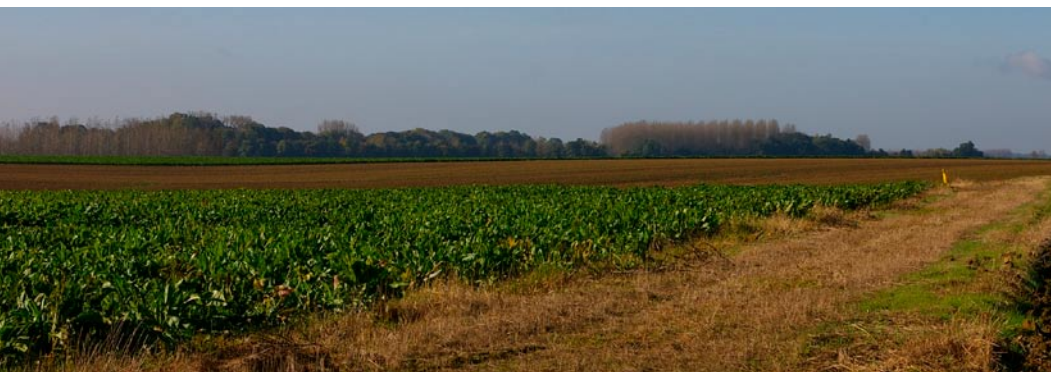
L'important réseau ferré et vicinal intégrait alors des voies transversales qui formaient la « croix de Hesbaye » (lignes Tirlemont – Namur et Tamines – Landen) qui se croisaient à Ramillies, ainsi qu'une ligne Noville – Ambresin qui permettait entre autres de livrer les betteraves à la râperie de Boneffe.

Aujourd'hui, l'aire est traversée par plusieurs infrastructures de transport importantes : la ligne de chemin de fer 161 reliant Namur et Bruxelles, l'autoroute E411 et plusieurs nationales rectilignes, héritées des chaussées thérésiennes et du début du 19^e siècle, dont la N4 (accès à Bruxelles) et la N29 (Charleroi – Tirlemont). Le déplacement est-ouest dans l'aire est cependant plus difficile et assuré par la E42 située au sud.



Le caractère de plateau de l'aire paysagère se marque particulièrement dans une série de grandes poches agricoles à l'écart des cours d'eau. Les vues sont particulièrement longues grâce aux champs non enclos qui constituent l'essentiel de l'occupation du sol. C'est par exemple le cas entre Noville-sur-Mehaigne et la chaussée romaine.

Parmi les nombreuses poches agricoles que compte l'aire paysagère, celle située au sud des villages d'Avin, Cipllet et Ville-en-Hesbaye est la plus importante. Elle comptabilise à elle seule près de 3 000 hectares de terres de labours. Formant des paysages impressionnants, les cultures s'étendent à perte de vue sur le plateau animé seulement de quelques molles ondulations.



Aux abords des cours d'eau, par contre, le relief est légèrement plus vallonné et surtout les vues sont plus courtes, arrêtées par la végétation ligneuse implantée le long des cours d'eau. A Noville-sur-Mehaigne, la rivière est directement perceptible dans le paysage grâce au continuum de végétation arborée qui l'accompagne.



Les éléments ligneux sont présents dans l'aire essentiellement sous forme de longs rideaux en bord de cours d'eau. Ils comprennent une végétation naturelle de fonds humides ou des peupleraies en parcelles ou en alignements, comme ici le long du ruisseau André. Les plantations de peupliers marquent le paysage par leur dynamique. Ainsi, elles arrêtent les vues en période de végétation et les libèrent en automne et en hiver une fois le feuillage tombé. Par ailleurs, ces plantations ne sont pas fixes, mais sont exploitées sur des durées relativement courtes.

Plateau namurois



La partie est de l'aire comporte, parmi les champs, des plantations de vergers de basses tiges comme ici à Forville. On en trouve également de manière plus ponctuelle à d'autres endroits (Liernu, Upigny, Gembloux...).



Les fermes isolées et d'autres bâtiments expriment l'importance de l'activité agricole dans l'aire paysagère. Ici, les imposants silos à côté du village de Sombreffe et la râperie de Longchamps. En période de récolte, cette dernière travaille à plein rendement et dégage un panache caractéristique visible depuis les villages voisins.



Les villages sont implantés le plus souvent au creux des vallées et se mêlent à la végétation arborée des fonds et des versants. Le village d'Aische-en-Refail, par exemple, suit cette logique. La partie du village implantée dans la vallée (à droite sur la photo) est peu visible depuis le plateau, hormis quelques nouvelles constructions.



Saint-Denis, comme beaucoup d'autres villages de l'aire paysagère, a connu un développement de l'urbanisation favorisé par un accès rapide à l'autoroute E411. Plusieurs extensions ont été bâties en périphérie du village et déstructurent le paysage rural en s'interposant entre la masse végétale de l'ancien village et l'espace nu des champs.



Vendues comme terrains à bâtir, les prairies se raréfient au sein de certains villages. En outre, certaines fermes, autrefois situées à leur périphérie, cohabitent maintenant de plus en plus avec les nouvelles résidences.

A proximité des vallées de l'Orneau et de la Burdinale, où les affleurements rocheux ont permis une extraction plus aisée de pierre de construction, bon nombre de maisons sont bâties en calcaire. Certaines ont conservé leur badigeon de chaux, comme ici à Boignée.



Certains villages à l'ouest de Gembloux présentent un habitat ancien mixte : ouvrier et agricole. Ligny en est l'exemple le plus évident. Ce village connut à partir du 19^e siècle un essor démographique lié à l'extraction de la pierre et à la création de deux stations de chemin de fer. A leur proximité se développèrent des rues entières de maisons ouvrières.



Une longue butte constituée par des stériles de l'exploitation du petit granit est aujourd'hui boisée. Plus perceptible que la fosse d'extraction ennoyée, elle domine la campagne avoisinante et témoigne du passé industriel carrier.



A proximité d'axes de communication importants, les grands espaces agricoles de l'ensemble constituent des zones attractives pour l'établissement d'activités économiques. C'est chose faite aux Isnes, sur les terres situées à côté de l'autoroute. Ces zones d'activité déqualifient le paysage rural perçu depuis cet axe.



Venant de Tongrinne, vers Tongrenelle, on aperçoit une drève se profilant sur l'horizon : la nationale N29. Celle-ci est particulièrement visible dans la partie de l'aire qu'elle traverse car, outre ses plantations, elle suit un tracé rectiligne et sommital typique des chaussées construites au début du 19^e siècle.



Les espaces ouverts et éventés du plateau agricole namurois étaient propices à la valorisation de l'énergie éolienne et des moulins à vent punctuaient les sommets des ondulations, comme le moulin Defrenne à Grand-Leez, un des rares témoins encore en état de marche.



A l'heure actuelle, les voies ferrées de la « croix de Hesbaye » revivent en tant que RAVeL, agréable parcours pour découvrir les paysages.



D'autres éléments tels que l'ancienne gare d'Eghezée (aménagée en bibliothèque et académie de musique) ou le poteau indicateur à Noville-sur-Mehaigne témoignent encore des nombreuses infrastructures ferroviaires passées.

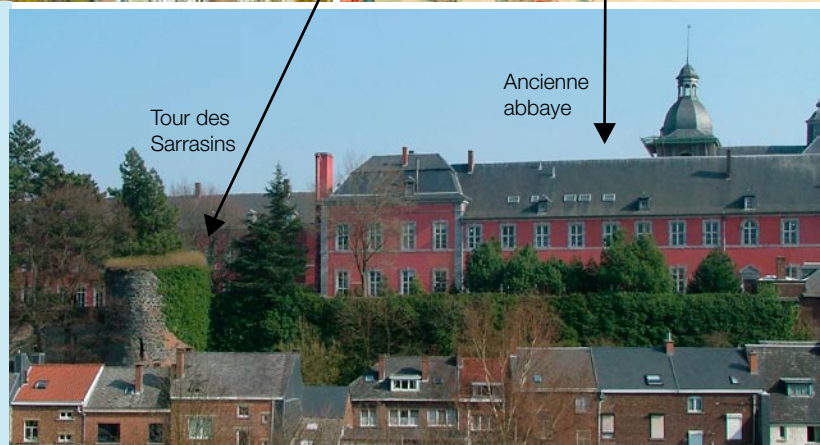




Source : carte de Deventer (1558).

Gembloux conserve une série de traces de son passé de ville médiévale de type abbatial. Sa silhouette urbaine est dominée par l'ancienne abbaye de Gembloux, l'église et le beffroi (inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO). Ce patrimoine rappelle la fondation au 10^e siècle, sur un promontoire schisteux, de l'ancienne abbaye bénédictine au pied de laquelle la ville s'est développée.

La tour d'angle nord-ouest de l'enceinte du 12^e siècle, dite « des Sarrasins », est un des vestiges de l'enceinte urbaine qui protégeait la ville et l'abbaye des attaques extérieures.



Relayant le pôle médiéval original, la gare de Gembloux est devenue depuis sa construction au 19^e siècle un second pôle de développement urbain. Située à la croisée des voies de chemin de fer et des routes nationales, elle a attiré de nombreuses entreprises (sucreries, malterie, machines agricoles...) à sa proximité.

Au fil des années, Gembloux n'a cessé de se développer, si bien que les deux pôles de la ville se sont rejoints. Aujourd'hui, le quartier de la gare est en pleine mutation. Une nouvelle gare est en cours de construction et l'ancienne sera prochainement détruite. Les anciens bâtiments industriels devraient laisser place à de nouvelles constructions.

Enjeux

- Située entre Namur et Bruxelles et bénéficiant d'un accès rapide à la capitale, cette aire a connu jusqu'ici des pressions urbaines moins marquées que dans les aires périphériques de l'ensemble. Au vu des dynamiques actuelles, les prochaines décennies vont sans doute se caractériser par une plus forte pression, à la fois résidentielle et économique.
- L'aire est également riche de témoins du passé dont l'existence est parfois méconnue : abbayes et châteaux, fermes historiques et censes, anciennes gares et lignes de chemin de fer, anciennes carrières...

Objectifs paysagers

1. Assurer un développement harmonieux des nouvelles constructions au sein des villages comportant des potentiels d'évolution importants, en s'appuyant sur les densités et gabarits existants.	GESTION
2. Préserver les grandes zones agricoles et particulièrement la grande poche agricole au sud des villages d'Avin, de Ciplèt et de Ville-en-Hesbaye.	PROTECTION
3. Préserver et valoriser les traces du passé qui donnent un sens historique aux paysages.	PROTECTION-GESTION

Pistes d'action

- Développer des outils urbanistiques comme le règlement communal d'urbanisme (RCU), le schéma de structure communal (SSC)... afin de mieux gérer la dimension paysagère de l'évolution des villes et villages, notamment en organisant un phasage dans l'urbanisation.
- Réaliser la charte paysagère du Parc Naturel des vallées de la Burdinale et de la Meuhaigne.
- Mettre en place des circuits de découverte et de valorisation des paysages et de leurs patrimoines.